



**SAPEURS  
POMPIERS**  
Ile & Vilaine

# Pour votre tranquillité installez un détecteur de fumée

## Choix du détecteur



Votre appareil doit être conforme à la norme **NF-EN 14-604** (cette indication doit figurer sur son emballage).

C'est l'occupant du logement qui est responsable de son installation.



### → Obligation

Un détecteur par logement dans le couloir ou en haut de l'escalier.

### → Optimisation



Un détecteur par niveau si le logement en comporte plusieurs.

## → Fonctionnement de votre détecteur

Un détecteur de fumées est un boîtier dans lequel un rayon de lumière est projeté sur une cible. Lorsque la fumée traverse le rayon lumineux, la cellule déclenche un signal sonore de 85 décibels, soit l'équivalent d'un coup de sifflet.



### Ne pas confondre les 2 types de signaux sonores :

-  Signal sonore continu de 85 décibels pour une fumée
-  Bip intermittent faible pour la pile déchargée

## Conduite à tenir

### Votre détecteur sonne et vous constatez un dégagement de fumée ? Appliquez les consignes suivantes :

- J'essaie d'éteindre le début d'incendie sans prendre de risque.
- Si je ne parviens pas à éteindre le feu, j'évacue le logement avec ma famille, en refermant toutes les portes derrière moi.
- J'appelle les pompiers en composant le **18** ou le **112**.
- Je donne mon adresse complète et je ne raccroche que si on me le demande.

### Le détecteur de mon voisin sonne en son absence ?

- Je vais constater ce qui se passe (odeur de brûlé, bruit inhabituel) avant d'appeler les pompiers.
- S'il s'agit du signal de pile faible et intermittent, je n'appelle pas les pompiers.